

COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, le 23/10/2025

Campagne de vaccination contre la grippe 2025.

La sévérité de l'épidémie de grippe de la saison dernière doit encourager les personnes les plus fragiles à se faire vacciner cette année

La campagne de vaccination contre la grippe a démarré le 14 octobre dernier. Cette année encore, les personnes les plus à risque ont reçu l'invitation de l'Assurance Maladie pour se faire vacciner contre la grippe, avec la recommandation de se faire vacciner également contre le Covid-19. L'année dernière, elles n'étaient que 43% à s'être fait vacciner en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, couverture insuffisante et très en-deçà de la cible fixée par l'Organisation mondiale de la santé (75%)ⁱ.

D'après Santé publique France, l'épidémie de grippe de la saison hivernale 2024-2025 a été particulièrement forte, d'une intensité nettement supérieure aux épidémies de ces 10 dernières années. D'une durée de 12 semaines de début décembre 2024 à fin février 2025, elle a eu un impact important sur la médecine de ville et l'hôpital :

- dans les associations « SOS Médecins », près de 25 000 actes médicaux pour grippe/syndrome grippal ont été enregistrés. La part d'activité pour grippe a représenté jusqu'à 35 % de l'activité totale des associations au pic épidémique, la plus importante jamais enregistrée en région Paca ;
- à l'hôpital, plus de 15 000 passages aux urgences en lien avec la grippe ont été enregistrés dont plus de 3 500 ont été suivis d'une hospitalisation. Le taux d'hospitalisation après passage pour grippe est notamment resté très élevé chez les 75 ans et plus tout au long de l'épidémie (64 % en moyenne, avec un maximum de 71 %) ;
- un excès significatif de mortalité toutes causes confondues a été observé pendant la période épidémique. Par ailleurs, un nombre élevé de certificats électroniques de décès portait une mention de grippe ayant provoqué ou contribué au décès (jusqu'à près de 10 % du nombre total de décès au pic épidémique).

Retrouvez le bilan régional de la dernière saison : [Surveillance sanitaire en Paca. Bulletin du 23 avril 2025.](#)

Une couverture vaccinale insuffisante

Cette intensité exceptionnelle s'est expliquée par la co-circulation inhabituelle de 3 virus (A(H1N1), A(H3N2) et B) tout au long de la saison et par une couverture vaccinale contre la grippe insuffisante et encore plus basse que ces dernières années.

L'année dernière, d'après Santé publique France, seules 43 % des personnes à risque de complications se sont fait vacciner en région Paca (50 % des 65 ans ou plus et 21 % des moins de 65 ans à risque de grippe sévère). En conséquence, une majorité de patients admis à l'hôpital pour un diagnostic de grippe étaient des personnes à risque non vaccinées. Santé publique France estime qu'en service de réanimation, le taux de vaccination chez les cas graves à risque de complications était très faible, de l'ordre de 20 %. Ces chiffres régionaux sont cohérents avec ceux retrouvés au niveau national et qui viennent d'être publiésⁱⁱ : parmi les cas graves avec un statut vaccinal renseigné, 80 % n'étaient pas vaccinés contre la grippe pour la saison en cours. Cette proportion était de 86 % parmi les cas décédés.

Une mobilisation nécessaire pour protéger les personnes les plus à risque

Ce retour d'expérience doit encourager plus que jamais les personnes à risque, et en particulier celles qui n'étaient pas vaccinées l'année dernière, à se faire vacciner cette année.

Qui sont les personnes les plus à risque ?

La stratégie vaccinale vise à protéger les populations les plus exposées aux risques de complications graves en cas de grippe. Cette année, dans notre région, 1 445 588 personnes considérées comme à risque ont reçu un courrier de leur caisse d'Assurance Maladie les invitant à se faire vacciner. L'Assurance Maladie prend en charge leur vaccin à 100 %, il s'agit notamment des populations suivantes :

- les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- les personnes de moins de 65 ans, y compris les enfants dès l'âge de 6 mois, souffrant de certaines maladies chroniques ;
- les femmes enceintes ;
- les personnes souffrant d'obésité : indice de masse corporelle (IMC) supérieur ou égal à 40 ;
- les personnes séjournant dans un établissement de soins de suite ou dans un établissement médicosocial d'hébergement quel que soit leur âge.

La vaccination des soignants et des professionnels en contact régulier avec des personnes présentant un risque de grippe sévère (personnes âgées, nourrissons, malades...) est également vivement recommandée.

GARDER LE RÉFLEXE DES GESTES BARRIÈRES

Pour lutter contre la circulation et la transmission des virus de l'hiver, il est également essentiel d'adopter les gestes barrières suivants :

- porter un masque lorsqu'on est malade;
- se saluer sans se serrer la main ou sans s'embrasser ;
- se laver les mains ;
- aérer les pièces ;
- tousser et éternuer dans son coude.

ⁱ World Health Organization. Global influenza strategy 2019-2030. Geneva: World Health Organization; 2019. 34 p. <https://www.who.int/publications/i/item/9789241515320>

ⁱⁱ Équipes de surveillance de la grippe. Surveillance de la grippe en France hexagonale, saison 2024-2025. Bull Epidemiol Hebd. 2025;(17):312-30. https://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2025/17/2025_17_1.html